

## **Tonner Drones signe une LOI pour ajouter de l'Intelligence artificielle à Countbot**

**Schiltigheim, le 25 novembre 2024 à 08h00, Tonner Drones ('la Société') a le plaisir d'annoncer qu'elle a signé une lettre d'intention avec une société informatique indienne pour développer et commercialiser davantage le Countbot.**

La solution Countbot de Tonner Drones permet aux clients de faire un bond en avant en matière d'efficacité dans la gestion des entrepôts. Le Countbot peut scanner les stocks de manière très efficace et rapide, ce qui peut faire économiser de nombreuses heures de travail.

L'entreprise informatique indienne a manifesté son intérêt auprès de Tonner Drones pour améliorer la solution en ajoutant un logiciel incluant de l'Intelligence Artificielle, au matériel Countbot actuel. Grâce à la collaboration avec ce partenaire basé en Inde, Tonner Drones pourra proposer plus facilement son produit d'entrepôt sur les marchés asiatiques et du Moyen-Orient. Ce partenaire est en contact avec des clients déjà potentiellement intéressés pour commander des Countbots avec une technologie basée sur de l'IA. Cette collaboration s'inscrit dans la nouvelle stratégie de Tonner Drones visant à trouver des partenaires externes pour développer ses produits et services, mais également les commercialiser, afin de parvenir à un contrôle strict de ses coûts.

Lors de la dernière publication des résultats, Tonner Drones a amorti l'ensemble de son inventaire. Dans le même temps, la société a indiqué qu'elle continuait à s'efforcer de maximiser la valeur des actifs qu'elle détient. Le développement et les évolutions futures du Countbot sont un pas important vers la création de valeur. Si la collaboration devait aboutir à des commandes, elle pourrait rapidement contribuer au chiffre d'affaires et à la rentabilité de Tonner Drones. Elle pourrait alors également générer des flux de trésorerie, car le prix unitaire d'un Countbot débute aux alentours de 150 000 euros. D'autant plus que Tonner Drones possède déjà plusieurs Countbots en stock.

Le chiffre d'affaires annuel du marché mondial de la logistique et de la gestion d'entrepôts dépasse les 500 milliards d'euros. Cependant, le secteur est confronté à certains défis, notamment la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des coûts. Par conséquent, il existe une forte tendance à investir de plus en plus dans des technologies permettant d'automatiser les processus, d'améliorer la qualité et d'accroître l'efficacité de la gestion logistique et d'entrepôts. Tonner Drones en est témoin car elle constate un intérêt intéressant pour la solution Countbot. C'est un signal très prometteur, sachant que Tonner Drones n'a même pas encore réellement entamé la commercialisation du produit au cours des derniers mois. Avec le Countbot, Tonner Drones possède une excellente solution pour répondre à ce type de demande du marché.

La société évaluera plus en détail dans les semaines à venir la stratégie de développement et de commercialisation du Countbot avec ses partenaires.

*« Depuis mon implication dans la gestion de Tonner Drones, j'ai toujours été enthousiaste vis à vis de la solution Countbot », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « Les développements récents sont de plus en plus passionnants. Nous pourrions non seulement améliorer les fonctionnalités du Countbot, mais aussi créer une collaboration vertueuse qui pourra générer des revenus tout en ouvrant de nouveaux marchés, ce qui pourrait être une opportunité future de croissance. »*

Fin du communiqué de presse.

***En cas de doute, le texte anglais du communiqué fera foi.***

*Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).*

***À propos de Tonner Drones :*** *Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations précieuses dans certains fabricants de drones français prometteurs. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés par les redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France.*

***En cas de doute, le texte anglais du communiqué fera foi.***

*Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).*

Plus d'informations sur [www.tonnerdrones.com](http://www.tonnerdrones.com): / [contact@tonnerdrones.com](mailto:contact@tonnerdrones.com)

**Communication financière**  
[investors@tonnerdrones.com](mailto:investors@tonnerdrones.com)

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.